Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2026

# Forte chaleur en entreprise : les salariés jugent les ventilateurs insuffisants



**Au travail, un ventilateur peut-il encore être considéré comme une réponse suffisante face aux fortes chaleurs ? Alors que les épisodes de canicule s'intensifient, les entreprises sont-elles réellement prêtes à protéger leurs salariés, ou restent-elles trop souvent dans une logique d'adaptation provisoire ? OberA, entreprise française spécialisée dans les solutions de traitement de l'air industriel et du confort thermique, a interrogé 3 713 actifs en France afin de mesurer leur perception des équipements à disposition, l'efficacité réelle des dispositifs et les solutions jugées les plus sérieuses pour bien travailler lorsque la température grimpe. Les résultats révèlent un décalage net entre les attentes des salariés et les réponses encore trop souvent limitées sur le terrain.**

**Chaleur au travail : l'eau fraîche en tête, mais près d'un salarié sur cinq sans solution**

En période de chaleur, l'eau fraîche reste la première solution mise à disposition par les entreprises, citée par 28% des Français, devant les ventilateurs (16%) et la climatisation (15%). Mais le plus préoccupant concerne 18% des salariés qui déclarent ne bénéficier d'aucun dispositif. Une information problématique qui met à mal les obligations des entreprises.

Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2026

| En période de chaleur, quel équipement est le plus souvent mis à disposition dans votre entreprise ? | |
|---|---|
| **Réponses** | **Pourcentages** |
| Ventilateurs | 16 % |
| Climatisation | 15 % |
| Rafraîchisseurs d'air | 4 % |
| Stores / protections solaires | 14 % |
| **Eau fraîche** | **28 %** |
| Aucun dispositif | 18 % |
| Je ne sais pas | 5 % |

**Ventilateurs seuls : une réponse jugée insuffisante ou symbolique par 85% des salariés concernés**

Lorsque l'entreprise ne met que des ventilateurs à disposition, le constat est sans appel : 63% des Français jugent cette solution insuffisante ou surtout symbolique. Parmi les répondants qui peuvent disposer de ventilateurs, (c'est-à-dire hors salariés non concernés à 26%), cela représente près de 85%. Le ventilateur seul ne suffit pas du tout à répondre aux attentes de confort et de prévention en période de forte chaleur.

| Quand votre entreprise met seulement des ventilateurs à disposition, avez-vous le sentiment que cela suffit ? | |
|---|---|
| **Réponses** | **Pourcentages** |
| Oui, largement | 2 % |
| Oui, dans certains espaces seulement | 9 % |
| Non, c'est insuffisant | 28 % |
| **Non, c'est surtout symbolique** | **35 %** |
| Je ne suis pas concerné | 26 % |

**Des ventilateurs qui brassent surtout de l'air chaud**

Plus d'un actif sur deux (57%) déclare avoir déjà travaillé souvent ou parfois dans un lieu où le ventilateur brassait surtout de l'air chaud. En incluant ceux qui l'ont vécu rarement, l'expérience concerne près de 9 salariés sur 10 (88%). Pour la grande majorité des Français, le ventilateur reste une réponse très limitée lorsque la chaleur s'installe durablement dans les espaces de travail.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2026

| Avez-vous déjà travaillé dans un lieu où le ventilateur brassait surtout de l'air chaud ? | |
|---|---|
| **Réponses** | **Pourcentages** |
| Oui, souvent | 18 % |
| **Oui, parfois** | **39 %** |
| Rarement | 31 % |
| Jamais | 11 % |
| Je ne sais pas | 1 % |

**Les Français veulent des solutions professionnelles, pas du bricolage**

Pour dépasser le simple ventilateur, 29% des actifs privilégient d'abord les rafraîchisseurs d'air professionnels, devant la climatisation (23%) et l'isolation/protections solaires (17%). Ce classement traduit une attente claire pour des dispositifs concrets, visibles et adaptés au terrain, capables d'améliorer le confort sans reposer uniquement sur des mesures d'appoint.

Travail par fortes chaleurs : obligations de l'employeur et droits des salariés

**Des entreprises trop inactives**

Face aux épisodes de forte chaleur, seuls 11% des Français estiment que leur entreprise anticipe avec des équipements et une organisation adaptée. À l'inverse, 87% décrivent une réponse insuffisante, entre bricolage (29%), retard (23%), adaptation laissée aux salariés (18%) ou quasi-absence d'action (17%).

Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2026

| En période de forte chaleur, avez-vous le sentiment que votre entreprise agit vraiment ou qu'elle se contente de faire avec les moyens du bord ? | |
|---|---|
| **Réponses** | **Pourcentages** |
| Elle anticipe réellement avec des équipements et une organisation adaptée | 11 % |
| Elle agit, mais souvent trop tard | 23 % |
| **Elle fait surtout du bricolage : ventilateurs, bouteilles d'eau, fenêtres ouvertes** | **29 %** |
| Elle attend que les salariés s'adaptent eux-mêmes | 18 % |
| Elle ne fait presque rien | 17 % |
| Je ne sais pas | 2 % |

**Des ventilateurs inefficaces pour 90% des salariés concernés**

Quand il fait très chaud, seuls 7% des actifs estiment que les ventilateurs améliorent réellement le confort. Parmi les salariés qui en disposent (72%), près de 90% décrivent une efficacité limitée, voire contre-productive : air chaud déplacé, action trop localisée ou gênes supplémentaires liées au bruit, aux courants d'air ou aux poussières

| Quand il fait très chaud, quelle phrase décrit le mieux l'effet des ventilateurs sur votre lieu de travail ? | |
|---|---|
| **Réponses** | **Pourcentages** |
| Ils améliorent réellement le confort | 7 % |
| **Ils soulagent un peu, mais ne règlent pas le problème** | **26 %** |
| Ils déplacent surtout l'air chaud | 18 % |
| Ils sont utiles uniquement à proximité immédiate | 7 % |
| Ils créent d'autres gênes : bruit, courants d'air, poussières, gêne entre collègues | 14 % |
| Nous n'avons pas de ventilateurs | 23 % |
| Je ne sais pas | 5 % |

**Dès 30°C, le ventilateur décroche pour 8 salariés sur 10**

Pour 80% des actifs, un simple ventilateur ne suffit plus dès 30°C ou ne constitue jamais une réponse suffisante en période de forte chaleur. Le seuil critique se situe clairement autour de 30 °C, cité par 35% des répondants, confirmant que le ventilateur est perçu comme une solution d'appoint, vite dépassée lorsque la chaleur devient trop forte.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 mai 2026

| À partir de quel niveau de chaleur estimez-vous qu'un simple ventilateur ne suffit plus pour travailler correctement ? | |
|---|---|
| **Réponses** | **Pourcentages** |
| Dès 25 °C | 7 % |
| À partir de 28 °C | 24 % |
| **À partir de 30 °C** | **35 %** |
| À partir de 32 °C | 12 % |
| À partir de 35 °C | 5 % |
| Le ventilateur ne suffit jamais en période de forte chaleur | 14 % |
| Un ventilateur suffit toujours | 2 % |
| Je ne sais pas | 1 % |

« Les salariés attendent désormais des solutions plus professionnelles. »

*Thibaut Samsel, dirigeant et fondateur d'OberA*

« La chaleur au travail n'est plus un sujet de confort secondaire, mais un véritable enjeu d'organisation, de prévention et de continuité d'activité, explique Thibaut Samsel, dirigeant et fondateur d'OberA. Le ventilateur peut dépanner ponctuellement, mais il ne peut pas constituer à lui seul une stratégie face aux épisodes de forte chaleur. Les salariés attendent désormais des solutions plus professionnelles, plus adaptées aux usages réels et capables d'apporter un rafraîchissement efficace dans la durée. »

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !